



37 avenue du Président WILSON 79400 St MAIXENT L'ECOLE - Tél : 05 49 32 22 07 - Mail : [ecsr.du.pf@gmail.com](mailto:ecsr.du.pf@gmail.com)

Siret : 838 619 443 00016 - Agrément : E18 079 0004 0 - Web : <http://www.ec-pf.com>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75790126879 auprès de la préfète de région NOUVELLE-AQUITAINE

## Permanence / cours de code / Tests

### Ouverture secrétariat :

**Lundi - mercredi - vendredi :** 14h à 19h

**Samedi :** 10h à 12h / 14h à 16h

Et tous les soirs de 18h à 19h et le Samedi à 11h à 12h : Cours en salle et tests corrigés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé d'état.

### Tarifs (ttc)

Tarifs actualisés au 01/01/2020 (En vigueur)

### Formation B

- **L'évaluation de départ** (durée, env. 45 mn sur simulateur) 49,00 €uros  
En fonction des connaissances de l'élève, l'évaluation nous permet de déterminer  
Le volume d'heures prévisionnel nécessaire pour sa formation.
- **Constitution du dossier** 80,00 €uros  
Démarches + formalités administratives
- **Fournitures pédagogiques** 17,00 €uros
- **Livre de code** 17,00 €uros
- **Formation théorique (2 possibilités) :**
  - Code en ligne (**Forfait 6 mois au-delà 45€**). 200,00 €uros  
**Comprenant l'accès illimité au code en ligne, l'accès aux cours en salle et le suivi pédagogique**
  - OU**
  - Stage code (3 jours pendant les vacances scolaire) 200,00€uros  
**Comprenant le stage code, l'accès aux cours en salle et le suivi pédagogique (Pas d'accès au code en ligne)**
- Options supplémentaires :
  - Code en ligne avec accès illimité (**Forfait 6 mois au-delà 45€**). 105,00€uros
  - Stage code (3 jours pendant les vacances scolaire) 105,00€uros
- **Accompagnement à l'examen de code** 60,00 €uros
- **Livret des vérifications Ext/Int/1<sup>er</sup> secours** 7,00 €uros

**Sous Total : 430,00 €uros**

- **20 Heures de formation pratique** (minimum obligatoire dont 4h sur simulateur) 860,00 €uros  
Enseignement conforme au REMC
- **Préparation vérifs permis** (1h obligatoire en collectif) 20,00 €uros
- **Accompagnement à l'examen de conduite** (à partir de 18 ans) 43,00 €uros  
**Frais à renouveler en cas d'échec à l'examen de 43€.**

Pour le financement des solutions existent.  
Consultez-nous...

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

**LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR**

**1353€**

# ***POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER***

## **LES DOCUMENTS A NOUS FOURNIR :**

- Fiche de renseignements complétée
- 2 photos d'identité au format **e-photo** (*agrée ANTS*) pour **permis de conduire** (*Signature numérique + N° e-photo*).
- Si vos photos ne sont pas au format **e-photo** :
  - 3 photos d'identité
  - Nous fournir 1 enveloppe format DL (11cmx22cm) et un timbre postal au tarif en vigueur
- 1 enveloppe format A4 (21cmx29.7cm)
- 1 timbre postal au tarif en vigueur
- Photocopie de l'attestation de recensement (*si + de 16 ans et - de 17 ans*).
- Photocopie du justificatif de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (*si + de 17 ans et – de 25 ans*).
- Photocopie (*recto/verso*) d'une pièce d'identité de l'élève.
- Photocopie (*recto/verso*) du permis de conduire (*AM...*)
- Photocopie de l'**ASSR 2** ou **ASR** (*si – de 21 ans*).
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (*Facture : eau/gaz/électricité/téléphone/Avis d'imposition*)
- Attestation d'hébergement (*si justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève*).  
Modèle disponible sur internet, saisir dans votre moteur de recherche « *attestation d'hébergement service public* »
- Photocopie (*recto/verso*) pièce d'identité de l'hébergeant (*si justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève*)

*Afin d'optimiser les démarches administratives, merci de nous fournir des photocopies de bonnes qualités  
(Pas de photocopie trop sombre ou trop claire, de pièces justificatives « coupées » ...)*

### **A NOTER**

- Après avoir épuisé les 20 heures de conduite minimums obligatoires, l'heure supplémentaire (*s'il y en a*) sera facturée 43 euros TTC. Toute facturation s'effectuera au tarif en vigueur.
- Toutes leçons de conduite non décommandées 2 jours ouvrables à l'avance seront facturées.
- Pour vous présenter aux examens vous devez remettre à l'inspecteur votre pièce d'identité valide ainsi que votre livret d'apprentissage.
- La restitution du dossier (AIPC ou Cerfa 02) ne donne lieu à l'application d'aucun frais.
- La rupture de contrat donne lieu à un règlement de 60€
- **La présentation aux examens se fera après règlement de toutes les prestations dues, faute de quoi l'établissement se réserve le droit d'annuler ou de repousser l'épreuve de l'élève.**